

**Arrêté 2025-291 portant recevabilité de la liste de candidatures
Election des représentants des personnels au sein du conseil documentaire
(scrutin du 22 mai 2025)**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D719-4 et suivants ;
- Vu les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2028, modifiés ;
- Vu le règlement intérieur de l'Université adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018, modifié ;
- Vu le règlement intérieur du SCD de l'Université Lumière Lyon 2, notamment ses articles 1 à 4 ;
- Vu l'arrêté électoral n° 2025-238 portant élection des représentants des personnels au sein du conseil documentaire ;

Arrête :

Article 1 : Est déclarée recevable, pour l'élection des représentants des personnels au sein du conseil documentaire, organisée le 22 mai 2025, la liste de candidatures figurant en annexe 1.

Article 2 : Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet et intranet de l'Université et sera affiché dans les locaux du SCD (BU Chevreul et BUP).



Fait à Lyon, le 16 mai 2025

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2
Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN

Annexe 1 : Liste des candidatures recevables en vue des élections au conseil documentaire, scrutin du 22 mai 2025

Sièges		NOM	Prénom	Grade
Titulaires	1	DAVRIEUX	Yohann	Conservateur
	2	VALLIGNY	Anne-Claire	Conservateur
	3	BOLLINI-BILGA	Anne	Bibliothécaire
	4	POMEYROL	Florent	BIBAS
	5	FELLOUS	Kaouther	AENES
	6	CAILLET	Christelle	Bibliothécaire
	7	BERTHOLON	Alexis	Magasinier
Suppléants	8	NIEDZIALKOWSKI	Cécile	BIBAS
	9	ANGER	Claire	Bibliothécaire
	10	BROUST	Jean-Manuel	Bibliothécaire
	11	PELTIER	Mathilde	BIBAS